



RUBELLES FLASH INFOS JANVIER/FEVRIER 2021

COVID-19

VACCINATION COVID-19

des personnes de 75 ans et +

**Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 17h**

**OUVERTURE
à compter du
18 janvier**

TEL : 01 81 74 27 00

RDV EN LIGNE :

<https://www.keldoc.com/depistage/melun-77000/depistage-covid-19>

- Sélectionner le motif de consultation « Vaccination COVID +75 ans »
- Choisir le créneau horaire souhaité et finaliser le RDV en vous identifiant (création de compte Keldoc très rapide validée instantanément par SMS)

SUR RENDEZ-VOUS EXCLUSIVEMENT

*Centre de vaccination du GHSIF
8 rue de Vaux, Centre de dépistage COVID-19 - MELUN*



VACCINATIONS

Suite aux annonces faites par le gouvernement le 7 janvier, le Groupe Hospitalier Sud Ile de France (GHSIF) va ouvrir dès le **18 janvier** prochain son centre de vaccination (ancien Hôpital Marc Jacquet, 8 rue de Vaux) aux personnes de 75 ans et plus.

AIDE AUX PERSONNES VULNERABLES

Lors du 2^{ème} confinement, le Centre Communal d'Action Social de Rubelles a relancé le service d'aide à la personne et fait un appel au bénévolat pour effectuer des courses de santé (pharmacie) et alimentaires (supermarché) pour les personnes les plus fragiles de la commune. La municipalité remercie les nombreux bénévoles qui ont répondu favorablement, pour leur engagement et leur soutien aux personnes nécessitant de l'aide durant cette période difficile.

Ce service sera maintenu en cas de nouveau confinement.

Le Préfet de Seine et Marne a pris la décision de prolonger la mesure du port du masque en Seine et Marne jusqu'au 31 janvier 2021 inclus.

Pour rappel, un certain nombre de masques de protection en tissu sont encore à votre disposition gratuitement en mairie dans la limite des stocks.



En cas d'aggravation de la situation sanitaire, toutes les manifestations municipales et associatives seront suspendues et reportées à une date ultérieure, selon les directives gouvernementales.

MANIFESTATIONS MUNICIPALES

SALON DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

Le 38ème salon de la Peinture et de la Sculpture se déroulera, du **vendredi 12 au dimanche 14 mars 2021** à la salle Emile Trélat.

Entrée libre de 11h à 18 heures.

CEREMONIE COMMEMORATIVE du 19 Mars

Un dépôt de gerbes sera effectué par les anciens combattants de Rubelles le **vendredi 19 mars à 11 heures** devant le monument aux morts pour la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie.

CONCERT PHILARMONIQUE « OSER »

Un concert philharmonique sera donné par l'Orchestre Symphonique En Résonance (OSER) conduit par Frédéric Baudry, le **dimanche 21 mars** à partir de 16 heures à la salle Emile Trélat.

Au programme :

- 1^{ème} partie : Pierre et le loup de Sergueï Prokofiev
- 2^{ème} partie : La Symphonie n°6 La Pastorale de Ludwig Van Beethoven

Entrée 12 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

BOURSE D'ÉCHANGES VELOS & TROTTINETTES le 28 mars

Le **dimanche 28 mars** (lieu à définir selon la météo) la municipalité organise une bourse d'échanges de vélos et trottinettes.

Venez échanger, acheter ou vendre vos deux roues, en bon état, devenus trop petits ou faisant double usage.

A cette occasion, nous cherchons un ou deux bénévoles « super-bricoleurs » pour donner des conseils de remise en état en cas de mécaniques usagées.

BOURSE AUX PLANTES

Le **dimanche 11 avril** se déroulera pour la 5^{ème} année consécutive la Bourse aux plantes.

Elle aura lieu dans le Parc Saint Exupéry rue de Solers de 9h30 à 13 heures.

Venez échanger vos boutures, semis, graines en toute convivialité que vous soyez expert ou débutant. C'est l'occasion de commencer un potager ou de fleurir une terrasse à moindre coût.

Atelier de rempotage (apportez le plant, le pot nous fournissons le reste)

Du compost sera mis à disposition.

CHASSE AUX ŒUFS

Dimanche de Pâques 4 avril à partir de 11 heures, une chasse aux œufs est organisée dans le Parc Saint Exupéry, rue de Solers. Réservé uniquement aux enfants de Rubelles de 3 à 10 ans.

CONCOURS DES MAISONS ILLUMINEES

Les membres de la Commission Animation sont passés dans la commune de Rubelles pendant la période des fêtes de fin d'année pour apprécier les différentes habitations décorées aux couleurs de Noël. La Commission se tiendra courant février pour désigner les lauréats du concours.

La remise des prix se fera (si les conditions sanitaires le permettent) lors de la cérémonie du 1^{er} mai 2021 à la salle Emile Trélat.

MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES

ACTIVITES SPORTIVES POUR LES ENFANTS

Les activités sportives pour les enfants, dispensées par les associations suivantes, ont repris :

JUDO CLUB

Renseignements sur place ou au 06.20.56.13.60 / 06.81.01.55.09
Dojo Jean-Paul Brindos, Espace Saint Exupéry, 1 rue de Solers

RUBELLES'HAND

Pratiquer le BabyHand de 3 à 5 ans.

Samedi de 10h à 11h à la salle Émile Trélat

Renseignements auprès d'Alexis Cocheteux : 06.63.88.35.34.

ou rubelleshand@gmail.com

MÉNÉATÉ DANSE – MNT STUDIO DANSE

Cours de Capoiera pour les enfants le mercredi de 17h30 à 18h30 à la salle Émile Trélat.

Renseignements auprès de l'association au 06.67.69.29.29. ou lynteeko@hotmail.com

UNION SPORTIVE RUBELLOISE

L'Union Sportive Rubelloise vous propose d'inscrire vos enfants de 6 à 10 ans à une activité multisports une fois par semaine le mercredi après-midi de 14h à 15h au parc Saint Exupéry à Rubelles (en cas de mauvais temps rdv à la salle polyvalente Emile Trélat à Rubelles).

Cela commencera par une initiation au football.

ASSOCIATION 19 ET PLUS

Notre loto du printemps est prévu le **samedi 10 avril** à la Salle Emile Trélat, en espérant que les contraintes sanitaires ne viennent de nouveau contrarier notre organisation. Toute l'équipe se joint à moi afin de vous présenter nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année qui, nous l'espérons, nous permettra de reprendre toutes nos activités. À très vite.

Le Président de l'association 19 et plus, Jean-Claude Cochinal

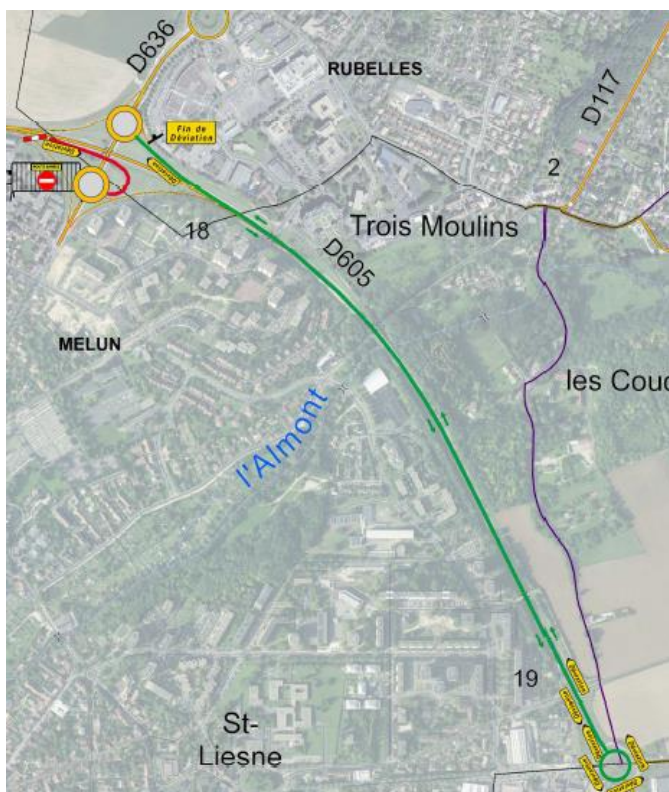
INFORMATIONS DIVERSES

FERMETURE BRETELLE RD605/RD636

Le Département de Seine et Marne procédera à des travaux (recherche du réseau d'assainissement) qui nécessiteront la fermeture de la bretelle RD605-RD636 Melun.

La restriction de la circulation s'appliquera pendant une journée sur la période du 18 janvier au 6 février 2021.

Une déviation sera mise en place par la RD 605 dans le sens Melun Vaux -le-Pénil jusqu'au giratoire RD605-RD408. Puis prendre la RD 605 direction Melun. Prendre la sortie D636 Meaux Rubelles.



RECENSEMENT DE LA POPULATION



L'évolution de la situation sanitaire a conduit l'institut INSEE à reporter à 2022 la prochaine enquête annuelle de

recensement.

En effet, la collecte sur le terrain, qui aurait dû débiter le 21 janvier 2021, entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants, difficilement compatibles avec le contexte sanitaire actuel.

Consultés, l'Association des Maires de France (AMF) et les représentants des communes au sein de la Commission nationale d'évaluation du recensement de la population (Cnerp) ont soutenu ce report. Néanmoins, comme chaque année, l'INSEE publie les populations de la France et de toutes ses communes avec des méthodes de calcul adaptées.

Ainsi pour Rubelles l'estimation INSEE 2021 de la population est de 2575 personnes.

SITE INTERNET de la ville de RUBELLES



Nous vous incitons à vous connecter sur le Site internet de la ville de Rubelles afin d'avoir des informations sur la vie municipale et associative, de trouver en temps réel la plupart des réponses aux questions qui peuvent se poser au quotidien et aussi de nous faire part de vos remarques, observations et questions éventuelles auxquelles nous sommes prêts à répondre.

Chemin d'accès au Site : <http://www.rubelles.fr/>

PANNEAU POCKET



PANNEAUPOCKET

L'application sur mobile « Panneau Pocket » permet aux Rubellois d'accéder à toutes les informations utiles sur la vie municipale et associative et de connaître la programmation des manifestations et événements de la commune.

Pour télécharger l'application, il faudra aller sur GOOGLE PLAY pour Android et APPLE STORE pour les Iphones puis télécharger l'application « Panneau Pocket ». Une fois l'application téléchargée, il faudra l'ouvrir et sélectionner la commune de Rubelles pour terminer l'installation.

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS



Déchets verts
LUNDI

Le ramassage des déchets verts reprendra sur la commune à partir du **lundi 15 mars 2021.**

Le brûlage des déchets végétaux est interdit toute l'année sur toute la commune (Arrêté préfectoral).

RAPPELS CITOYENS

DEPOTS SAUVAGES ET DECHETS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Un dépôt sauvage d'ordures est un acte qui souligne un manque de civisme.

Aujourd'hui, les particuliers ont à leur disposition des bacs ou des containers qui facilitent le dépôt de leurs ordures ménagères, en allant jusqu'au tri sélectif. Ils peuvent ainsi respecter les conditions et les jours de ramassage de leurs déchets, en fonction de leurs caractéristiques, tout au long de la semaine.

Pour rappel, tout dépôt sauvage est illégal et passible d'une peine d'amende.

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique :

→ Amende forfaitaire de 68 € dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction) qui passe à 180 € si vous payez au de-là de ce délai de 45 jours et faute de paiement, amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Ne pas respecter les conditions de la collecte des déchets (jour, horaires, tri) :

→ Amende forfaitaire de 35 € dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction) qui passe à 75 € si vous payez au de-là de ce délai de 45 jours et faute de paiement, amende pouvant aller jusqu'à 150 €.

Utilisation d'un véhicule pour effectuer un dépôt sauvage :

→ Amende pouvant atteindre 1500 € avec confiscation éventuelle du véhicule.

Bac ou conteneur à ordures laissé en permanence dans la rue :

→ Amende pouvant atteindre 750 € pour un particulier et 3750 € pour des déchets professionnels.

Ce type d'incivilités **coûte cher à la commune** qui est obligée de procéder quotidiennement à des ramassages de déchets, de toute sorte, laissés sur la voie publique ou à proximité des conteneurs de collecte.

→ Cette tâche monopolise chaque jour l'équivalent d'un agent à plein temps et d'un agent à mi-temps sans compter le coût de mise en déchetterie d'environ 1500 €/mois pour 2 à 3 tonnes de déchets ramassés chaque mois !



RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 9h – 12h / 13h – 17h30

Mercredi : 9h – 12h / 13h – 17h30

Vendredi : 9h – 12h

www.rubelles.fr

01 60 68 24 49

Directrice de la publication

Françoise LEFEBVRE

Membres de la commission communication

Rémy ZENDRON, Nicole GAGEY, Jean-Claude RELINGER, Evelyne GRIGNON,
Catherine VIJOUX, Marie-Angélique PICARD, Laetitia COSSIAUX

Imprimé par la mairie
Ne pas jeter sur la voie publique